

## ***Aux membres du CEBC***

Berne, le 17 septembre 2010

Chères Amies, chers Amis,

Le rendez-vous annuel du CEBC approche et c'est avec grand plaisir que je vous adresse l'invitation à participer à notre Assemblée plénière 2010, qui se tiendra comme l'année dernière à la Bibliothèque nationale suisse, salle Dürrenmatt, à Berne :

**le samedi 6 novembre prochain, à 9 h 30.**

Le déroulement de la journée est annexé à ce courrier.

Nous avons à élire le nouveau secrétaire-trésorier et devons discuter et voter des modifications de statuts du CEBC, selon les explications qui vous ont été transmises dans les documents datés du 23 juin dernier.

Tout membre qui souhaite faire entendre sa voix, mais qui ne pourra être présent le 6 novembre, a la possibilité d'adresser une procuration écrite à un autre membre (chaque membre peut représenter au maximum une voix supplémentaire)<sup>1</sup> pour exprimer son avis sur les éléments suivants, qui correspondront à l'Article 1 des statuts de notre association :

**Article 1      Dénomination, siège, durée**

L'Association « Centre d'études Blaise Cendrars » (CEBC) a été fondée en 1984 pour contribuer à la mise en valeur du Fonds Blaise Cendrars des Archives littéraires suisses, à la Bibliothèque nationale suisse. Cette dernière reconnaît l'existence de l'association et la soutient par la mise à disposition de la salle « Blaise Cendrars », prévue pour les chercheurs dès avril 1977 dans l'avenant à la Convention signée lors de l'acquisition du fonds d'archives en 1975.

Cette association, à but non lucratif, est régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse, ainsi que par les présents statuts.

Son siège est à Lausanne.

Elle a pour adresses les Archives littéraires suisses à Berne et une case postale à Lausanne.

L'association est constituée pour une durée illimitée.

Après une pause et nos traditionnels échanges internationaux, nous aurons le très grand plaisir et honneur d'accueillir l'écrivain Etienne Barilier, qui évoquera pour nous un aspect du « monde russe » de Cendrars.

Le repas traditionnel nous réunira ensuite à la cafeteria de la Bibliothèque nationale.

L'après-midi, inspirés par *Bourlinguer* où Cendrars décide de répondre à la question « en vérité, qui suis-je ? » en dressant son portrait selon chacun des *sept péchés capitaux*, auxquels il ajoute d'ailleurs « la Tristesse », nous irons visiter la nouvelle exposition du Centre Paul Klee [[www.zpk.org](http://www.zpk.org)] :

*Vice et volupté. Les 7 péchés capitaux de Dürer à Naumann.*

---

<sup>1</sup> Si vous ne savez à qui adresser votre procuration, vous pouvez l'envoyer au bureau du CEBC et nous la transmettrons à un membre disponible le 6 novembre.

